

SG OBLIGATIONS - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 19 731,11 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 28/02/2022

Actif géré : 406,79 (millions EUR)

Code ISIN : FR0013437175

Indice de référence :

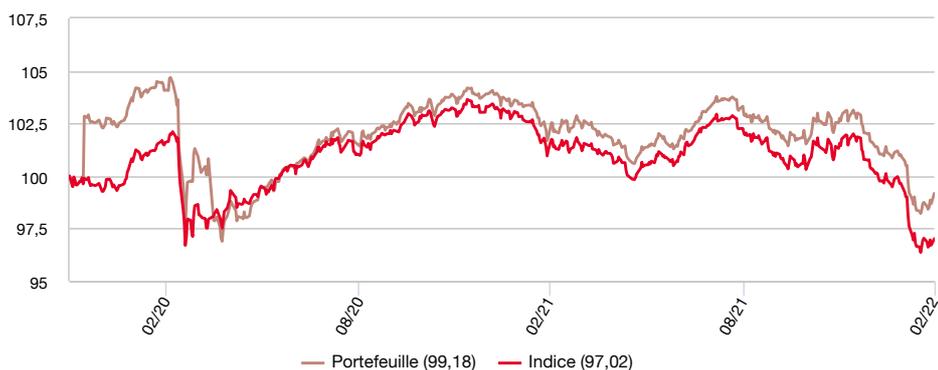
Bloomberg Barclays Euro Aggregate (E)

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

FCP investi principalement sur des obligations de la zone Euro. Le capital est valorisé de manière dynamique en tirant profit de l'évolution des différents marchés de taux d'intérêt.

Performances (Source : Fund Admin)

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	-	-	29/11/2019
Portefeuille	-2,39%	-1,51%	-3,47%	-2,62%	-	-	-0,82%
Indice	-3,31%	-2,21%	-4,47%	-4,15%	-	-	-2,98%
Ecart	0,92%	0,70%	0,99%	1,53%	-	-	2,16%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	-2,21%	1,58%	-	-	-
Indice	-2,85%	4,05%	-	-	-
Ecart	0,64%	-2,46%	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Amundi)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	3,32%	-	-
Volatilité de l'indice	3,57%	-	-
Tracking Error ex-post	0,75%	-	-
Ratio d'information	1,81	-	-
Ratio de Sharpe	-0,79	-	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-7,44%
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-3,26%
Meilleur mois	12/2019
Meilleure performance	2,28%

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Les indicateurs économiques publiés en février ont fait état d'une amélioration de l'activité, tant aux Etats-Unis qu'en zone euro, en raison du reflux de l'épidémie de COVID-19. L'inflation, cependant, a atteint de nouveaux points hauts. Surtout, au cours des derniers jours du mois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février est venu ajouter un très important facteur d'incertitude qui a entraîné une baisse des actions et des rendements obligataires, à l'inverse des tendances observées en début de mois.

Ainsi, la valeur des obligations d'Etat, mesurée par la composante Etat de l'indice de référence du fonds, a perdu -2%. Hors Allemagne (-1.1%) et France (-1.5%), cette variation a été assez uniforme géographiquement pour les autres pays (-2.3%).

Cela correspond à une hausse moyenne de +0.25% des taux en zone Euro, + 0.15% en France et Allemagne, +0.30% en Italie, Espagne et Portugal. Cette hausse a été sensiblement plus accentuée pour les titres de durées supérieures à 10 ans.

A l'exception des obligations inflation (-0.2%), les autres compartiments obligataires de même durée se sont plus mal comportés : titres hybrides (-3.4%), crédit catégorie haut rendement (-3.2%), titres convertibles en actions (-2.9%), et enfin crédit catégorie investissement (-2.5%).

Dans ce contexte, la performance du fonds a été négative mais significativement moins que celle de l'indice de référence.

La contribution des stratégies à ce résultat a été contrastée : Si la surexposition en titres italiens, l'allocation en crédit (investissement et haut rendement) et, dans une moindre mesure, le sous-investissement sur les taux 3-15 ans au profit des titres plus courts et plus longs ont été coûteuses, la sensibilité du fonds plus faible que celle de sa référence, et surtout la diversification en titres indexés inflation destinées à limiter les effets négatifs du risque de hausse des taux ont freiné le recul de la performance ainsi que le sous-investissement en crédit catégorie investissement par rapport à la référence.

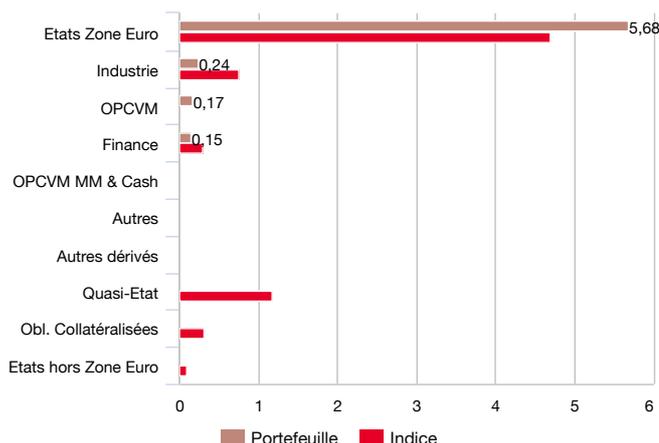
Ces stratégies ont été maintenues mais la sous-sensibilité réduite (par rachat de la position vendeuse en taux américains) en fin de mois compte-tenu du contexte géopolitique.

Le positionnement du fonds vise toujours à tirer profit d'une meilleure rentabilité attendue des obligations de l'Etat italien au détriment des autres pays dont la rémunération est plus faible, et de la dette privée (crédit catégorie investissement et haut rendement) par rapport à la dette publique. Par ailleurs, il se protège d'un risque de hausse des taux courts directeurs en réaction à une inflation plus durable que prévu.

Le conflit en Ukraine a ébranlé la confiance des agents financiers. Cette situation géopolitique et ses développements futurs augmentent aussi fortement l'incertitude concernant la politique des grandes Banques Centrales: face à des tensions inflationnistes croissantes d'un côté, et des risques pesant désormais sur l'activité économique de l'autre, vont-elles modifier leur rythme de normalisation monétaire ? L'évolution des cours des obligations en dépendra.

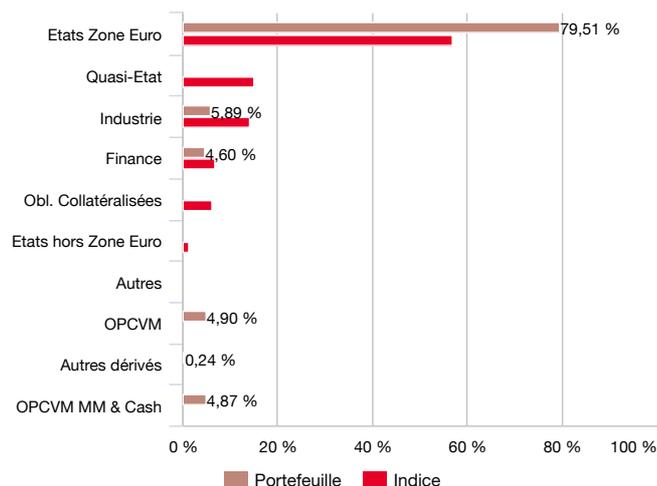
Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

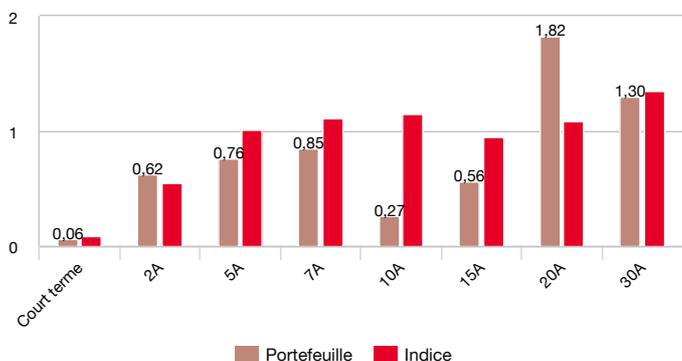
En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

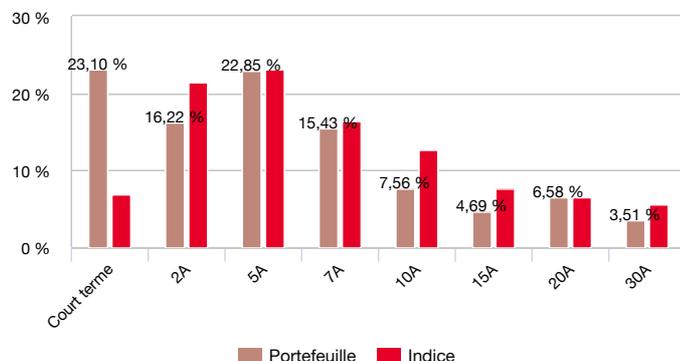
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *

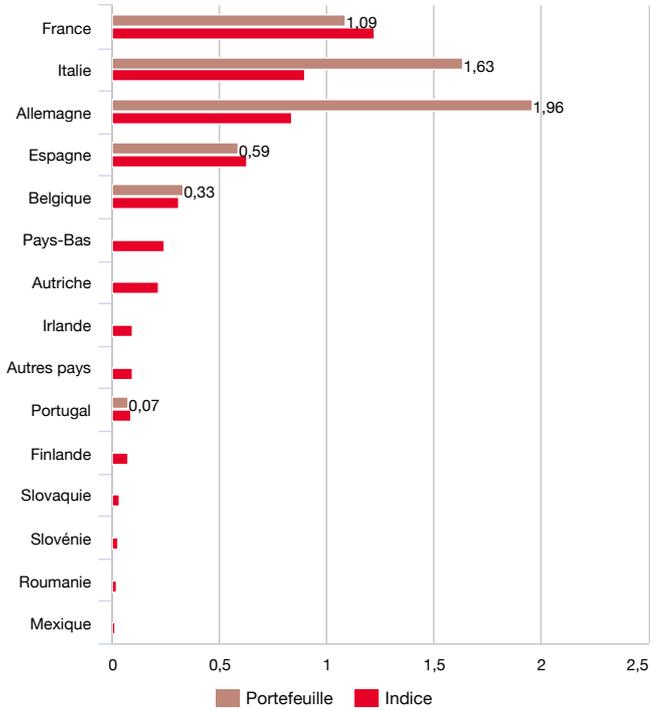


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

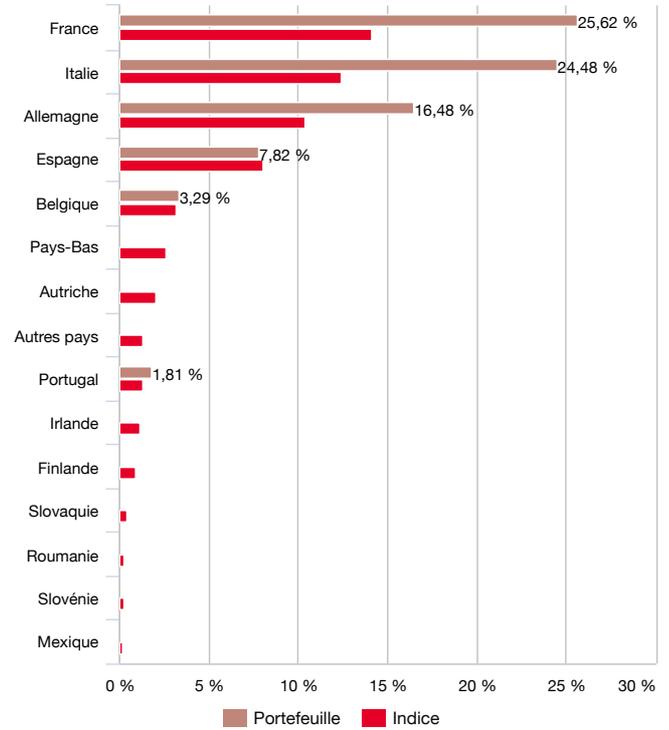
Répartition par pays (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Uniquement Titres d'Etats
Dérivés inclus

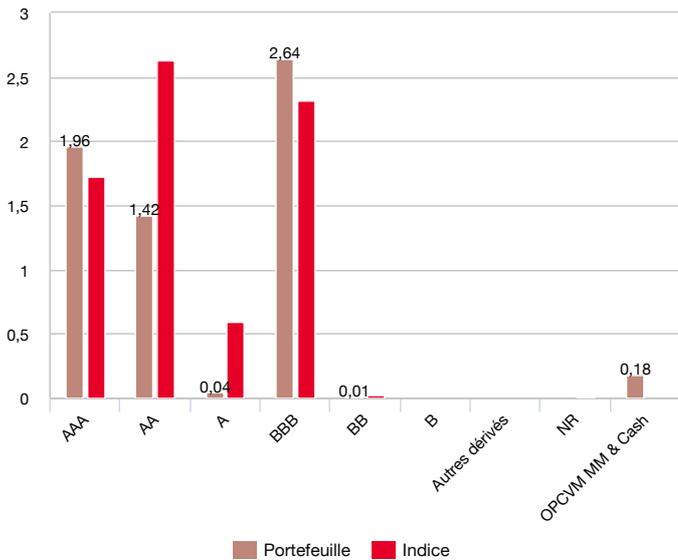
En pourcentage d'actif (Source : Amundi)



Uniquement Titres d'Etats

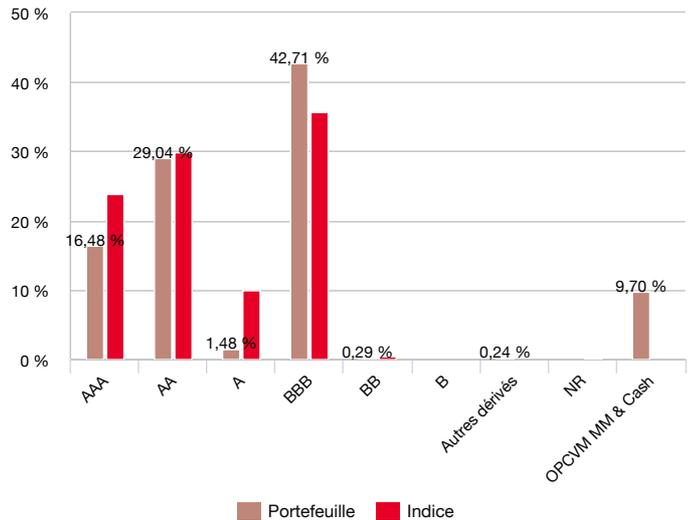
Répartition par notation (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats					
	-	-	-	-	-
ITALIAN REPUBLIC	Etats Zone Euro	24,48%	1,63	2,21%	1,36%
GERMANY	Etats Zone Euro	16,48%	1,96	0,00%	0,00%
FRANCE	Etats Zone Euro	11,79%	1,08	0,48%	0,56%
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	7,82%	0,59	0,51%	0,60%
BELGIUM	Etats Zone Euro	3,29%	0,33	0,22%	0,15%
PORTUGAL	Etats Zone Euro	1,81%	0,07	0,03%	0,08%
Emetteurs hors Etats					
	-	-	-	-	-
UNICREDIT SPA	Finance	1,14%	0,03	0,05%	0,01%
LEG IMMOBILIE SE	Industrie	0,59%	0,03	0,05%	0,00%
ICADE SANTE SACA	Industrie	0,54%	0,04	0,06%	0,00%
LLOYDS BANK CORPO MARKETS PLC	Finance	0,45%	0,00	0,00%	0,00%
BPCE SA	Finance	0,41%	0,02	0,03%	0,01%
EUTELSAT SA	Industrie	0,41%	0,02	0,04%	0,00%
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I N AB	Industrie	0,31%	0,02	0,05%	0,00%
COOPERATIEVE RABOBANK UA	Finance	0,28%	0,01	0,06%	0,01%
ABN AMRO BANK NV	Finance	0,28%	0,01	0,04%	0,02%
PERNOD RICARD SA	Industrie	0,28%	0,01	0,01%	0,00%
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	0,26%	0,01	0,01%	0,02%
BANK OF AMERICA CORP	Finance	0,24%	0,01	0,00%	0,01%
BNP PARIBAS SA	Finance	0,23%	0,01	0,02%	0,02%
ARKEMA SA	Industrie	0,21%	0,02	0,02%	0,00%
CIE DE SAINT-GOBAIN	Industrie	0,20%	0,00	0,00%	0,00%

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Dépositaire	SOCIETE GENERALE
Date de création du compartiment/OPC	08/02/2006
Date de création de la classe	28/11/2019
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013437175
Souscription minimum: 1ère / suivantes	150000 Euros / 100 Euros
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	2,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,27% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	> à 4 ans
Historique de l'indice de référence	26/11/2012: 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) 03/02/2003: 100.00% FTSE EMU Gov. Bond (EUR) 30/12/1999: 100.00% FTSE MTS GLOBAL (11H00) 31/03/1993: 100.00% CNO ETAT +1 AN

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.